


**Mairie Principale
Saint-Julien-la-Vêtre**

✉ 1 Place de l'église
☎ 04 77 97 81 47

 commune@vetresuranzon.fr

**Mairie Annexe
Saint-Thurin**

✉ 38 Passage René Dony
☎ 04 77 97 91 10

Réunion du Conseil municipal du 16 avril 2026

Convocation du : 03 avril 2026

Ouverture de la séance : 16 avril 2026 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre

Présents :

M. Patrice POTONNIER, Maire

M. Bertrand DAVAL, Maire délégué de Saint-Julien-la-Vêtre et 1^{er} Adjoint

Mme Françoise RABET, 2^{ème} Adjointe

M. Jean PATARD, 3^{ème} Adjoint

M. Christian PATARD, Maire délégué de Saint-Thurin

M. Jean-Pierre JAVELLE

Mme Hélène CARPI

Mme Solange THEALET

Mme Clotilde POYET

M. Frédéric JOUHANNEL

Mme Béatrice TEILLOL

Mme Mauve CHEVALLIER

Mme Marion BRUNET

M. Eddy BRUNET

M. Thibaut SIMON

Mme Amandine DEVEAUX

Absents :

Excusés : Nathalie CHAMBE

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Solange THEALET

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu du 02 avril 2026**
- II. Taux des contributions directes**
- III. Vote détaillé de l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »**
- IV. Vote du budget primitif général de Vêtre-sur-Anzon pour 2026**
- V. Vote du budget primitif annexe « Restaurant communal » pour 2026**
- VI. Questions diverses**

I. Approbation du compte rendu du 02 avril 2026

Les Conseillers municipaux approuvent à la majorité (15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention) le compte rendu du 02 avril 2026.

II. Taux des contributions directes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les principales règles de lien applicables pour le vote des taux communaux sont les suivantes :

- le vote du taux de TFB est libre (sous réserve du plafond qui est de 94.33%) ;
- le taux de TFNB ne peut pas augmenter plus vite que celui de TFB ;
- si le taux de TFB diminue alors celui de TFNB doit diminuer au moins des mêmes proportions ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'étudier différentes évolutions possibles de la pression fiscale :

2025	TH	TFB	TFNB	Variation du montant total en euros
	5.53%	24.46%	40,54%	
Évolution de la pression fiscale				
Maintenue	5.53%	24.46%	40,54%	- 194,00 €
Propositions	6,90%	24,46%	40,54%	+ 2 363,79 €
Augmentation de 1%	5.59%	24.70%	40.95%	+ 2 152,47 €
Augmentation de 2%	5.64%	24.95%	41.35%	+ 4 498,93 €

Après délibération, et à la majorité (9 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- Fixe les taux de fiscalité 2026 pour Vêtre-sur-Anzon à savoir :

2026	Taxe Habitation	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière Non Bâtie
	6.90%	24.70%	40.54%

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire appliquer ces taux.

(Délibération n°DE_2026_039)

III. Vote détaillé de l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé »

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il convient de procéder au vote détaillé de l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Subventions versées selon un forfait annuel (article 65748)

Associations / organismes de droit privé	Montants alloués en 2025	Montants alloués en 2026
ADMR Montagnes Foréziennes	300 €	300 €
ADSEO St Roch des Montagnes (obligation suite legs Bourlionne)	153 €	153 €
Chorale des trois Vêtre	50 €	50 €
Comité des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre	1600 €	1700 €
Comité des fêtes de Saint-Thurin	1 500 €	1 500 €
Distribution alimentaire (Croix Rouge)	100 €	100 €
FNACA Noirétable	50 €	50 €
FNACA Saint-Thurin	50 €	50 €
Football Club de la Vêtre	1 300 €	1 300 €
Team Lois Racing	0€	30€
Lou Langlois	50 €	50 €
Cinéma Noirétable	0€	200€
Association des donneurs de sang	100 €	100 €
FFRandonnée	50 €	50 €
Société de Chasse communale Saint-Julien-la-Vêtre	200 €	200 €
Société de Chasse communale Saint-Thurin	200 €	200 €
TOTAL FORFAITS ANNUELS	5 703 €	6 033 €

Subventions versées selon un forfait par enfant (article 65748)

Associations / Organismes de droit privé	Montant total versé en 2025	Montant versé par enfant en 2025	Nombre d'enfant 2026	Montant versé par enfant en 2026	Montants alloués en 2026
Association sportive des Bois noirs (UNSS)	50 €	10 €	0	0 €	0 €
Basket Club Noirétable	30 €	30 €	2	30 €	60 €
École privée St Charles	1 800 €	200 €	8	200 €	1 600 €
Football Club des Bois Noirs	420 €	30 €	12	30 €	360 €
La Tour Nétrablaise	330 €	30 €	9	30 €	270 €
Parents d'élèves du Collège R. Schuman	170 €	10 €	9	30 €	270 €
Sou des écoles de Saint Jean la Vêtre	20 €	10 €	2	30 €	60 €
Sou des écoles de Saint-Didier	90 €	10 €	8	30 €	240 €
Sou des écoles Champoly Chausseterre Les Salles	0€	0€	1	30 €	30€
Sou des écoles de Noirétable	40 €	10 €	5	30 €	150 €
USEP 42	110 €	10 €	10	10 €	100 €
Atelier loisirs et culture (danse)	60 €	30 €	0	0 €	0 €
CFA Loire BTP	90 €	90 €	1	90 €	90 €
Tennis Club du Haut Forez	90 €	30 €	3	30 €	30 €
Association Asem Cerf	150 €	30 €	6	30 €	180 €
Arémuz Musique	60 €	30 €	0	0 €	0 €
Moto Club du Haut Forez	30 €	30 €	0	0 €	0 €
TOTAL					3 560 €

Après délibération, et à l'unanimité (16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- Décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations et autres personnes de droit privé pour un montant total de 9 593,00 € (neuf mille cinq cent quatre-vingt-treize euros).
- Décide de provisionner 1 407,00 € (mille quatre cent sept euros) sur le compte 65748 en vue de l'attribution ultérieure de subventions, sur délibération du Conseil municipal, à diverses associations sur l'exercice budgétaire 2026.
- Décide donc d'inscrire un montant total de 11 000,00 € (onze mille euros) à inscrire à l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

(Délibération n°DE_2026_040)

IV. Vote du budget primitif général de Vêtr-sur-Anzon pour 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif général qui a été construit en réunion d'élaboration du budget. Le Conseil municipal est invité à voter le fonctionnement au chapitre et l'investissement à l'opération.

Après délibération, et à l'unanimité (16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal **a arrêté et voté** le budget primitif 2026 détaillé ci-dessous pour le budget général de la Commune :

Dépenses de fonctionnements 2026

Chapitre	Libellé	Propositions	Vote
023	Virement à la section d'investissement	21 670,24 €	21 670,24 €
011	Charges de gestion générale	510 222,88 €	510 222,88 €
60	<i>Achats et variation des stocks</i>	66 500,00 €	66 500,00 €
61	<i>Services extérieurs</i>	395 272,88 €	395 272,88 €
62	<i>Autres services extérieurs</i>	34 450,00 €	34 450,00 €
63	<i>Impôts, taxes, versements assimilés</i>	14 000,00 €	14 000,00 €
012	Charges de personnel	181 500,00 €	181 500,00 €
62	<i>Autres services extérieurs</i>	94 000,00 €	94 000,00 €
63	<i>Impôts, taxes, versements assimilés</i>	500,00 €	500,00 €
64	<i>Charges de personnel</i>	87 000,00 €	87 000,00 €
014	Atténuation de produits	11 040,00 €	11 040,00 €
73	<i>Impôts et taxes</i>	11 040,00 €	11 040,00 €
000	Chapitres non globalisés	85 946,00 €	85 946,00 €
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	72 300,00 €	72 300,00 €
66	<i>Charges financières</i>	9 900,00 €	9 900,00 €
67	<i>Charges exceptionnelles</i>	300,00 €	300,00 €
68	<i>Dot. prov. dépréc. actifs circulants</i>	3 446,00 €	3 446,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert	29 170,50 €	29 170,50 €
68	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	29 170,50 €	29 170,50 €
TOTAL GENERAL DE L'EXERCICE		839 549,62 €	839 549,62 €

Recettes de fonctionnement 2026

Article	Libellé	Propositions	Vote
000	Chapitres non globalisés	817 666,12 €	817 666,12 €
002	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	429 064,12 €	429 064,12 €
70	<i>Ventes</i>	47 400,00 €	47 400,00 €
73	<i>Reversements sur recettes</i>	149 000,00 €	149 000,00 €
74	<i>Subventions d'exploitation</i>	139 202,00 €	139 202,00 €
75	<i>Autres produits de gestion courante</i>	49 000,00 €	49 000,00 €
76	<i>Produits financiers</i>	4 000,00 €	4 000,00 €
013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
64	<i>Charges de personnel</i>	0,00 €	0,00 €
042	Opérations ordre entre sections	21 883,50 €	21 883,50 €
77	<i>Produits spécifiques</i>	21 883,50 €	21 883,50 €
TOTAL GENERAL DE L'EXERCICE		839 549,62 €	839 549,62 €

Dépenses d'investissement 2026

Opé	Libellé	RAR 2026	Propositions	Vote
0	Hors Équipement	0,00 €	178 119,74 €	178 119,74 €
040	Neutralisation des amortissements	0,00 €	21 883,50 €	21 883,50 €
041	Intégration des études	0,00 €	9 556,00 €	9 556,00 €
19	Parc Salle des fêtes de Saint Julien	117 000,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
30	Pistes forestières	50 504,80 €	0,00 €	0,00 €
31	École de Saint Thurin	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
32	Salle des fêtes de Saint Julien	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
33	Rénovation logements communaux	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
34	Accessibilité salle de couture	13 500,00 €	0,00 €	0,00 €
35	Cimetières colombariums	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Total Général de l'exercice		181 004,80 €	315 559,24 €	315 559,24 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	0,00 €	70 524,21 €	70 524,21 €
CUMUL		181 004,80 €	386 083,45 €	386 083,45 €

Recettes d'investissement 2026

Opé	Libellé	RAR 2026	Propositions	Vote
0	Hors Équipement	0,00 €	141 989,51 €	141 989,51 €
040	Opérations d'ordres	0,00 €	29 170,50 €	29 170,50 €
041	Intégration des études	0,00 €	9 556,00 €	9 556,00 €
19	Parc Salle des fêtes de Saint Julien	114 224,00 €	30 776,00 €	30 776,00 €
27	Cimetière St Thurin	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
28	Cloches Saint Julien	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
29	Usine du Granit	0,00 €	82 000,00 €	82 000,00 €
30	Pistes forestières	50 202,00 €	0,00 €	0,00 €
31	École de Saint Thurin	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
32	Salle des fêtes de Saint Julien	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
33	Rénovation logements communaux	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
34	Accessibilité salle de couture	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
35	Cimetières colombariums	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Total Général de l'exercice		181 926,00 €	363 492,01 €	363 492,01 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	21 670,24 €	21 670,24 €
CUMUL		181 926,00 €	385 162,25 €	385 162,25 €

(Délibération n°DE_2026_041)

V. Vote du budget primitif annexe « Restaurant communal » pour 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif annexe « Restaurant communal » qui a été construit en réunion d'élaboration du budget. Le Conseil municipal est invité à voter le fonctionnement et l'investissement au chapitre.

Après délibération, et à l'unanimité (16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal **a arrêté et voté** le budget primitif 2026 détaillé ci-dessous pour le budget annexe « Restaurant communal » de la Commune :

Dépenses de fonctionnements 2026

Article	Libellé	Propositions	Vote BP 2026
023	Virement à la section d'investissement	8 700,00 €	8 700,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 377,82 €	1 377,82 €
011	Charges à caractère général	821,18 €	821,18 €
60	<i>Achats et variation des stocks</i>	500,00 €	500,00 €
61	<i>Services extérieurs</i>	321,18 €	321,18 €
62	<i>Autres services extérieurs</i>	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 801,00 €	1 801,00 €
66	Charges financières	1 500,00 €	1 500,00 €
Total Général de l'exercice		14 200,00 €	14 200,00 €

Recettes de fonctionnements 2026

Article	Libellé	Propositions	Vote BP 2026
75	Autres produits de gestion courante	14 200,00 €	14 200,00 €
Total Général de l'exercice		14 200,00 €	14 200,00 €

Dépenses d'investissement 2026

Article	Libellé	RAR sur 2026	Propositions	Vote BP 2026
0	Hors Équipement	0,00 €	8 700,00 €	8 700,00 €
20	<i>Subventions d'équipement versées</i>	0,00 €	2 424,88 €	2 424,88 €
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00 €	2 599,87 €	2 599,87 €
16	<i>Emprunts</i>	0,00 €	3 675,25 €	3 675,25 €
Total Général de l'exercice		0,00 €	8 700,00 €	8 700,00 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	0,00 €	21 670,24 €	21 670,24 €
CUMUL		0,00 €	30 370,24 €	30 370,24 €

Recettes d'investissement 2026

Article	Libellé	RAR sur 2026	Propositions	Vote BP 2026
0	Hors Équipement	0,00 €	21 670,24 €	21 670,24 €
13	<i>Subventions d'investissement</i>	0,00 €	21 670,24 €	21 670,24 €
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	<i>Emprunts</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	8 700,00 €	8 700,00 €
CUMUL		0,00 €	30 370,24 €	30 370,24 €

(Délibération n°DE_2026_042)

VI. Questions et informations diverses

- **Legs du 131 rue Basile Dubien**
Des particuliers proposent à la commune le legs d'une propriété située au 131 rue Basile Dubien à Saint-Thurin. Considérant que la propriété de ce bâtiment est en adéquation avec le projet d'aménagement du bourg de Saint-Thurin, le Conseil Municipal autorise M le Maire à poursuivre les discussions.
- **Matinée don de plantes le 09/05/26**
La commission Bien-Vivre organise une matinée « don de plantes » le 09/05/2026 à 09h00 sur la place de l'église de Saint-Julien-la-Vêtre. Ces plants serviront à fleurir les centre-bourgs du village et seront plantés par les habitants et les enfants du village le mercredi 13 Mai (09h00 à Saint-Julien/14h00 à Saint-Thurin). La commune complètera les dons par un achat de plantes vivaces.
- **Réunion Architecte pour l'ancienne école de Saint-Thurin le 30/04/26**
La commission « Ancienne école de Saint-Thurin » a rendez-vous avec l'architecte qui va présenter le projet et son coût.
- **Réunion avenir du camping le 22/04/26**
La commission « Camping » a une réunion avec Loire-Tourisme et Loire Forez Agglomération pour lui présenter les différentes solutions de gestion du camping municipal
- **Travaux préparatoires à l'ouverture du camping le 24/04/26**
La commission « Camping » se donne rendez-vous le 24/04/2026 à 09h00 sur place pour la préparation de l'ouverture du camping
- **Nettoyage du Granit 1^{ère} semaine de Juin**
Les employés communaux procéderont au débarrassage/nettoyage du Granit la 1^{ère} semaine de Juin. Des bennes seront mises à leur disposition pour évacuer les métaux et le tout-venant.
- **Merci à Frédéric Jouhannel pour la mise à jour des outils informatiques**
- **Préparation d'une nouvelle « Lettre d'informations » spéciale festivités**
La commission « Communication » prépare une nouvelle lettre d'informations dédiée aux festivités 2026. Merci aux associations de nous faire connaître leurs événements
- **Poursuite des présentations des entreprises de la commune sur Facebook**
Dans les prochaines semaines, de nouvelles publications mettront à l'honneur les hébergements touristiques du village. Béatrice TEILLOL est chargée d'aller à leur rencontre pour les rédiger.
- **Manifestation prévue le 27 juin 2026 par l'association Aqua-Pétra**
Dans le cadre des « tours et détours », l'association proposera une visite du Granit et d'une carrière, puis la présentation d'un diaporama sur le sujet ainsi que d'un livre. Plus d'informations à suivre
- **Prochaine réunion**
La prochaine réunion de Conseil municipal sera organisée le 21 mai 2026 à 20h30 à la salle du premier étage de la mairie de Saint-Thurin.

La séance est levée à 23h00.